

RAPPORT D'ANALYSE DE VIN

Date de réception : 31/08/2021

Date d'analyse : du 01/09/2021 au 06/09/2021

Code Adhérent : 435

AMOREAU Le Puy
SARL AMOREAU JP et P
Château le Puy
33570 SAINT CIBARD

Analyses Exportation

Rapport N° 2109014

N° Echantillon : 210901-0004

Couleur : Rouge	Millésime : 2019	Appellation : Vin de France
Nom : Le Puy Barthélemy 2019	N° de Lot : L-BA19-08/21	Volume :

Les informations contenues dans ce cadre sont fournies par le client

Analyses	Méthodes	Résultats	Incertitudes
* Masse Volumique à 20°C	Densimétrie électronique par résonateur de flexion	0,98962 g/cm ³	± 0,00010 g/cm ³
* Titre Alcoométrique Volumique	IRTF	14,29 % vol	± 0,1 % vol
* Glucose-Fructose	Méth automatisée enzym. spectrophotométrie UV-visib	0,3 g/L	± 0.16 g/L
* Acidité Totale	Titrimétrie potentiométrique automatisée	3,46 g(H ₂ SO ₄)/L	± 0,15 g(H ₂ SO ₄)/L
* Acidité Totale exprimée en meq/L	Calcul	70,62 meq/L	± 3,06 meq/L
* Acidité Volatile	Entraînement à la vapeur + titrimétrie	0,70 g(H ₂ SO ₄)/L	± 0,05 g(H ₂ SO ₄)/L
* Acide Malique	Méth automatisée enzym. spectrophotométrie UV-visib	ND g/L	
* pH	Potentiométrie automatisée	3,42	± 0,03
* Dioxyde de soufre libre	Entraînement à froid + oxydation + titrimétrie	ND mg/L	
* Dioxyde de soufre total	Entraînement à chaud + oxydation + titrimétrie	ND mg/L	
* Fer	Spectrométrie d'absorption atomique	1,3 mg/L	± 14 %
* Extrait Sec Total	Méth densimétrique calcul à partir de d ₂₀ ^{°C} , AV, TAV	25,3 g/L	± 0,9 g/L
* Acide Sorbique	Entraînement à la vapeur, spectrophotométrie UV-visib	ND mg/L	
Sucres Totaux (après inversion) (ST)	Méthode enzymatique après hydrolyse à chaud	0,4 g/L	
Méthanol (ST)	GC/FID	180 mg/L	± 8%
Sulfates totaux (ST)	Chromatographie ionique	0,430 g/L K ₂ SO ₄	± 15%
Extrait sec réduit	Calcul	25,3 g/L	

ND = Non Détectable. Limite de détection : Acide Malique = 0,03 g/L - Dioxyde de soufre libre = 2 mg/L - Dioxyde de soufre total = 4 mg/L - Acide Sorbique = 5 mg/L

Grézillac, le 06/09/2021

AMOREAU Le Puy
SARL AMOREAU JP et P
Château le Puy
33570 SAINT CIBARD

CERTIFICAT SANITAIRE DE PURETE ET DE LIBRE VENTE

SANITARY CERTIFICATE OF PURITY AND FREE SALE

Laboratoire agréé par le Ministère de l'économie pour délivrer des certificats d'analyses et de pureté pour l'exportation, catégorie vins (Arrêté du 06/10/1997, JO du 30/11/1997).

Le soussigné certifie que le vin remis par l'expéditeur, pour lequel il a été délivré la présente attestation et qui, d'après les déclarations des intéressés fait l'objet de l'expédition dont le détail suit, et selon les paramètres analysés, est un produit de bonne qualité loyale et marchande et qu'il réunit toutes les conditions hygiéniques fixées par les autorités sanitaires françaises, raison pour laquelle il est en libre vente et sans aucune restriction dans ce pays comme à l'étranger.

Authorized laboratory by the Ministry of the Economy to deliver certificates of analysis and purity destined for exportation, for wines (order of 06/10/1997, JO 30/11/1997).

The undersigned certifies that the wine for which the present statement has been delivered, and according to declarations by involved parties is the object of the shipment detailed below, and according to analysed parameters, is a product of good, honest and commercial quality and has the hygienic conditions required by the sanitary authorities of France, reason why it is in free sale and without any restriction in the country so as in other one.

Désignation du produit / *product* : **Vin Rouge**
Le Puy Barthélemy 2019 2019
Vin de France
L-BA19-08/21

Rapport n° / *Number n°* : **2109014 du 01/09/2021**

Quantité / *Quantity* :

Expéditeur / *Sender* : **AMOREAU Le Puy**
SARL AMOREAU JP et P
Château le Puy
33570 SAINT CIBARD

Destinataire / *Receiver* :

Signature :



CENTRE ŒNOLOGIQUE
GREZILLAC
Gaëlle RIFFLET
Œnologue-conseil